

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022 : LA FSU CONFORTÉE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

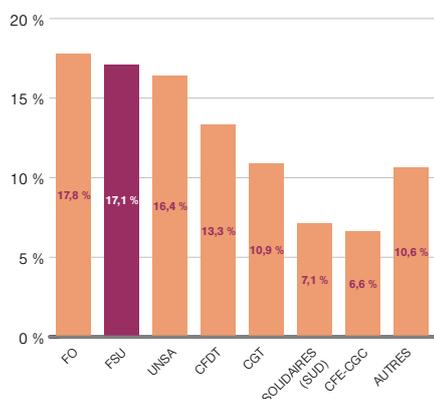
La FSU est sortie confortée des élections professionnelles qui ont eu lieu en décembre 2022. Elle s'est maintenue partout où elle était déjà à haut niveau, a acquis la représentativité dans le versant territorial et progressé à l'échelle de l'ensemble de la Fonction publique.

Dans la Fonction Publique d'État, la

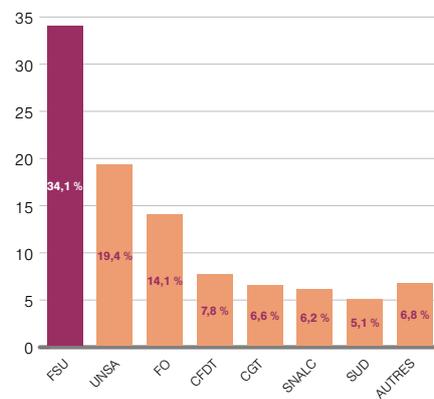
FSU est désormais majoritaire dans 3 ministères et non plus 2 : elle reste en effet la **première organisation syndicale à l'Éducation Nationale** et à l'Agriculture et devient première aux Affaires Étrangères. Elle reste aussi première organisation des agent-es publics de Pôle Emploi. Elle progresse au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche où

elle gagne un siège. Elle reste **représentative** à la Culture, à la Transition Écologique, au ministère du Travail et à **Jeunesse et Sports** (où elle perd toutefois un siège). Elle perd sa représentativité au ministère de la Justice, mais reste implantée dans l'administration pénitentiaire et majoritaire à la protection judiciaire de la jeunesse.

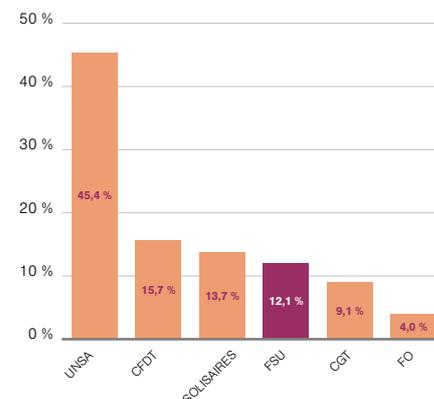
Résultats EP 2022  
dans la Fonction Publique d'État



Résultats EP 2022  
à l'Éducation Nationale (CSA MEN)



Résultats EP 2022  
à Jeunesse et Sports (CSA MJS)



## JEUNESSE ET SPORTS : VERS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE FSU

Lors des élections de décembre 2022, les personnels Jeunesse et Sports ont désigné leurs représentant-es au Comité Social d'Administration Ministériel de la Jeunesse et des Sports (CSA MJS).

EPA, syndicat unitaire de l'éducation populaire de l'action sociale, socioculturelle et sportive, n'ayant pas souhaité participer à ces élections avec la FSU (plusieurs militant-es EPA figuraient par contre sur les listes CGT), le SNEP-FSU a travaillé avec le SNASUB-FSU et le SUI-FSU sur les professions de foi ainsi que sur des listes de candidat-es couvrant l'ensemble des métiers qui existent à Jeunesse et Sports (personnels techniques et pédagogiques / personnels administratifs / personnels d'inspection) ; les personnels « jeu-

nesse » sont représenté-es par des collègues qui souhaitent continuer à faire vivre les valeurs et mandats de la FSU dans ce secteur.

**Au CSA MJS** comme à sa formation spécialisée « santé sécurité conditions de travail », ce sont deux professeur-es de sport, un agent administratif et deux conseillères jeunesse (une CEPJ et une CTPS jeunesse) qui composent désormais les délégations FSU. Travaillant en DRAJES, en SDJES et en CREPS, ils/elles partagent le quotidien professionnel de leurs collègues, rencontrent les mêmes problématiques et/ou difficultés, et sont donc bien placé-es pour faire des propositions pertinentes. Gwénaëlle NATTER (secrétaire nationale sport du SNEP-FSU) et Jean KANAPA (responsable national sport du SNEP-FSU) ont

été réélu-es, leur expérience est utile dans ce nouveau cadre de travail.

**Dans les territoires**, il n'existe plus d'instances de dialogue social spécifiques à Jeunesse et Sports, sauf dans les établissements du sport. Les personnels J&S affecté-es dans les rectorats (DRAJES) et DSDEN (SDJES) ont voté avec les personnels de l'Éducation Nationale et ce sont désormais les élu-es dans les CSA spéciaux académiques ou de régions académiques qui les représentent. Les personnels J&S et les élu-es FSU dans ces instances doivent donc travailler en commun pour s'approprier les questionnements et revendications, préparer les réunions et envisager la convocation d'expert-es J&S le cas échéant, en fonction de l'ordre du jour.